

Ville de Castillon-la-Bataille Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

OBJET : N° D23-07-21 ATTRIBUTION DU MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES MOBILITES

Le Maire de Castillon-la-Bataille,
Vu l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,
Vu l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés à procédures adaptées
Considérant qu'il est nécessaire d'établir un schéma directeur des mobilités,

Décide

Article 1 : Le marché pour l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités est attribué à la société EXPLAIN, RCS 804 592 152 37, rue de la Plaine, 75020 Paris pour un montant total de 31.800€ ht comprenant l'exécution de la phase optionnelle nommée « signalisation optionnelle ».

Article 2: Le sous traitant CITADIA CONSEIL SAS siret 41212470300205 est accepté comme sous traitant pour exécuter la prestation « Comptages et enquêtes de circulation ». Le montant de cette mission sous traitée est de 4000€ ht et sera versée directement au sous traitant.

Article 3 : Le sous traitant ITEC ETUDES siret 48427442800024 est accepté comme sous traitant pour exécuter la prestation « Expertise urbanisme et armature commerciale ». Le montant de cette mission sous traitée est de 4400€ ht et sera versée directement au sous traitant.

Article 4: Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 7 juillet 2023

Le Maire

Jacques Breillat



Accusé de réception en préfecture
039-213961096-20230707-D230721-AR
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023